

Toulouse: deux piétons entre la vie et la mort après un refus d'obtempérer

Par Nicolas Daguin

Publié il y a 4 heures,

Mis à jour il y a 3 heures

▶ Écouter cet article ⓘ

00:00/02:58 🔊

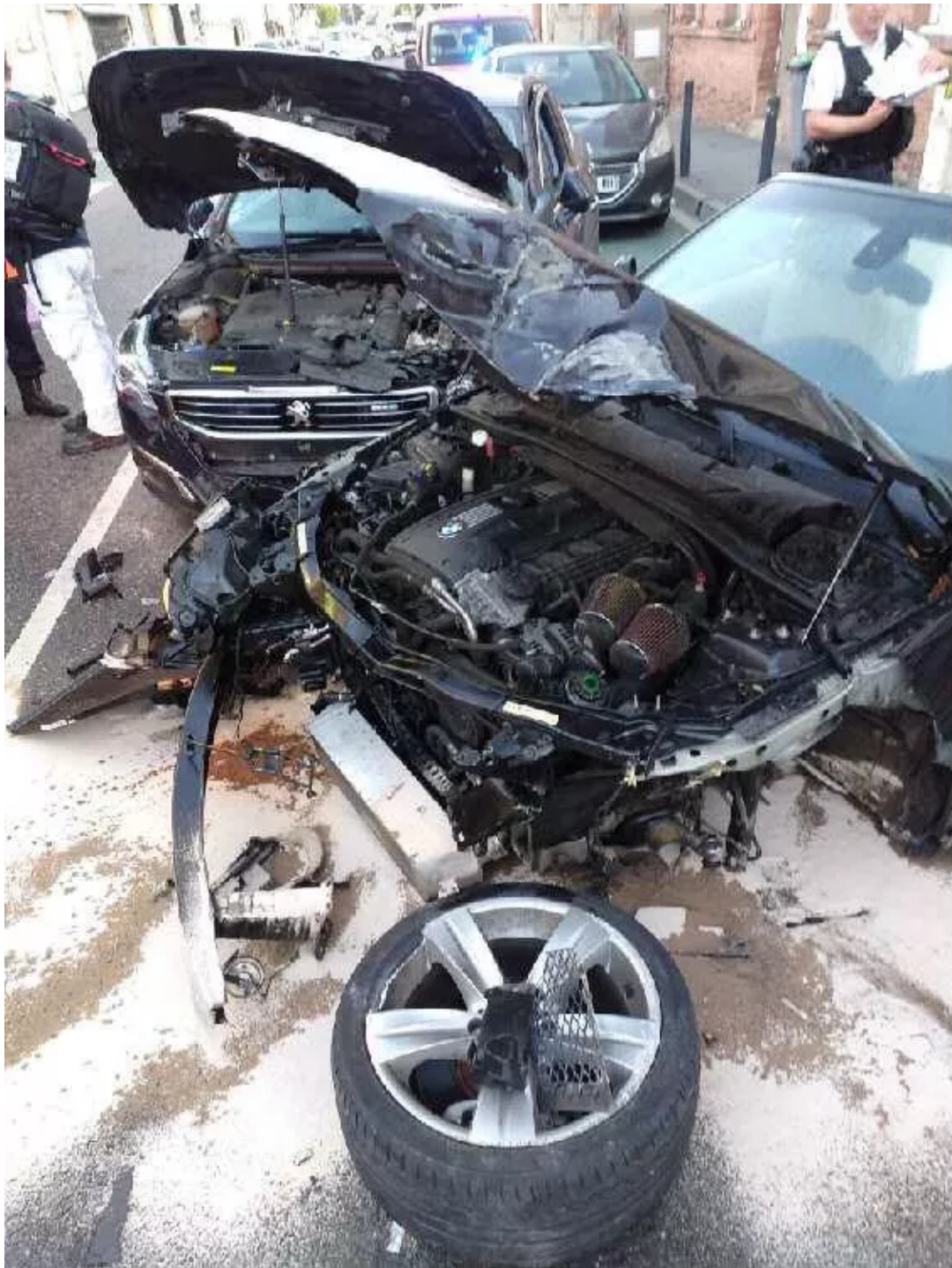


Le bilan est lourd : neuf blessés au total, parmi lesquels des piétons et les cinq occupants de la BMW mise en cause dans l'accident. *Source police*

Âgé de 32 ans et visiblement inconnu des services de police, le conducteur du véhicule mis en cause a été interpellé en état d'ébriété. D'abord conduit en cellule de dégrisement, il a finalement été placé en garde à vue.

L'état du véhicule impliqué laisse peu de doute quant à la violence du choc. Ce dimanche 4 septembre, très tôt dans la matinée, un homme a commis plusieurs infractions au Code de la route dans les rues de Toulouse avant de se soustraire aux

sommations de s'arrêter d'une patrouille de police, apprend-on de sources policière et judiciaire. Un nouveau refus d'obtempérer aux conséquences dramatiques.



La BMW du chauffard a été pulvérisée dans l'accident. *Source police*

Les faits se sont produits au nord de la Ville rose, un peu avant 6h30 du matin. Une patrouille de police secours aperçoit un véhicule de la marque BMW roulant à vive allure sur l'avenue des Minimes. Elle la prend aussitôt en chasse, tout en gardant une «*distance raisonnable*» pour «*ne pas lui mettre la pression*», assure une source policière. Mais après quelques minutes, la voiture allemande disparaît dans le petit

matin. Elle est très vite retrouvée, accidentée. D'après les premières constatations, son conducteur aurait perdu le contrôle et foncé tout droit dans une série de véhicules stationnés à contresens de l'avenue de Fronton, au pied d'une épicerie de nuit.

Le bilan est lourd : neuf blessés au total, parmi lesquels des piétons et les cinq occupants de la BMW. Côté piéton justement, quatre ont été grièvement blessés et deux transportés à l'hôpital Purpan avec un pronostic vital engagé. Sur place, six ambulances et 25 sapeurs-pompiers ont été mobilisés.

Le conducteur, lui, s'en sort avec de très légères blessures. Âgé de 32 ans et visiblement inconnu des services de police, il a immédiatement été interpellé et conduit au commissariat. D'abord placé en cellule de dégrisement, eu égard à son état d'ébriété, il a par la suite été placé en garde à vue. Des résultats d'analyses toxicologiques sont par ailleurs attendus afin de savoir si le trentenaire était sous l'influence de stupéfiants au moment des faits. Ce qui constituerait une circonstance aggravante.

Une enquête a été ouverte et confiée à la Sûreté départementale de la Haute-Garonne. Les investigations se poursuivent. Contacté par nos confrères d'*Actu Toulouse*, le préfet Étienne Guyot «*salue l'engagement et le courage des services de secours et de la Police Nationale.*»

Un dernier bilan que s'était procuré *Le Figaro* au début du mois d'août dernier révélait que quelque 26.320 refus d'obtempérer avaient été répertoriés en 2021 par les policiers et les gendarmes. Soit plus d'un toutes les trente minutes. Avec des conséquences, parfois terribles. Le 19 août, près de Lyon, à Vénissieux, un policier avait fait feu sur le conducteur d'un véhicule refusant d'obtempérer et qui n'avait pas hésité à percuter un fonctionnaire. Bilan : deux morts, le conducteur et le passager du véhicule mis en cause, dont le plus âgé n'était âgé que de 27 ans.

À VOIR AUSSI - Légitime défense: dans quels cas les policiers peuvent-ils utiliser leurs armes ?